

Mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins de Corse :

2024-2026



Convention OFB 2024-0173

Rapport technique Gargalu & Garganellu 2025

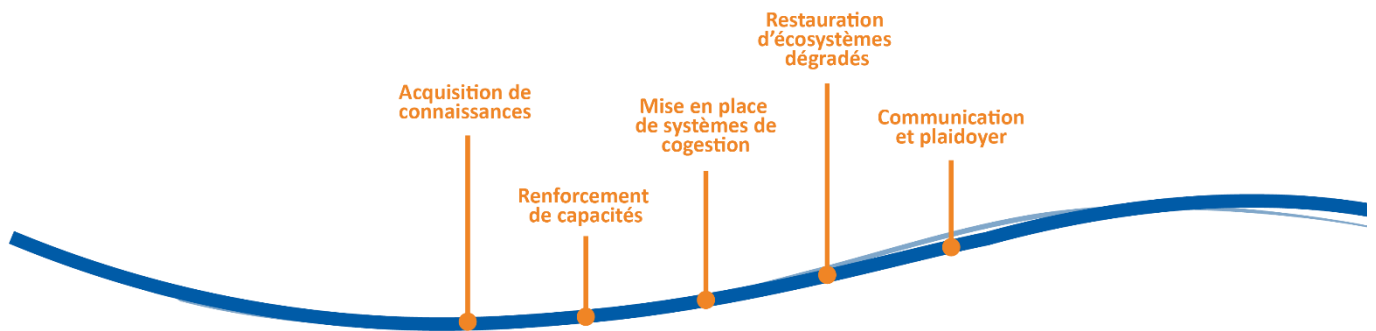


INTERNATIONAL NGO FOR
**MEDITERRANEAN
SMALL ISLANDS**

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

INITIATIVE PIM : Une ONG pour préserver les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie

Initiative PIM est une ONG internationale dont l'objectif est de préserver les îles méditerranéennes et macaronésiennes de moins de 1000 hectares, grâce à des mesures concrètes de conservation sur le terrain, et à la mise en réseau de gestionnaires et experts au niveau international. Programme initié en 2005 par le Conservatoire du littoral, PIM devient une ONG indépendante en 2017. Elle s'inscrit toujours dans la continuité du projet porté à l'origine par le Conservatoire et bénéficie notamment du savoir-faire de ce dernier en matière de gestion des espaces naturels littoraux.



L'ONG se distingue par son approche qui consiste à **soutenir toutes les étapes de création et de développement d'aires protégées insulaires**

Cette approche implique :

- L'**amélioration des connaissances** et le **suivi des écosystèmes** sur le long terme à l'aide de protocoles simplifiés et standardisés, des suivis naturalistes réguliers, la collecte et l'analyse de données, la capitalisation des informations et des connaissances.
- Le **renforcement de capacités** par le biais d'ateliers, de groupes de travail, de sessions de formation en salle ou sur site permettant aux acteurs internationaux et pluridisciplinaires de partager leurs expériences ;
- Le **développement de techniques de gestion**, et la **mise en œuvre de systèmes de cogestion** impliquant une variété d'acteurs et soutenant le partenariat entre eux : institutions publiques, municipalités, universités, ONG locales et internationales, gestionnaires, experts multidisciplinaires, entreprises privées, etc.
- La protection des espèces emblématiques et de leur habitat, par des actions de **restauration écologique** (telles que l'éradication/le contrôle des espèces invasives) et une approche écosystémique avec une meilleure intégration des questions relatives au continuum terre-mer ;
- La promotion des hautes valeurs écologiques des îles et la mise en place d'un **plaidoyer** pour leur protection à l'échelle internationale

Site internet : <http://initiative-pim.org>

Ce document a été rédigé dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et Initiative PIM (OFB 2024-0173) pour la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins nicheurs des îlots périphériques de Corse sur la période 2024-2026.

Coordination

Secrétariat technique

Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

Lycée des Calanques – 89 Traverse Parangon, 13 008 Marseille

pim@initiative-pim.org

Photos et illustrations

Gwennaëlle Daniel - Initiative PIM sauf mentions contraires

Dessins @[Pola Noury](#)

Citation

INITIATIVE PIM (2025). *Lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins de Corse*- Rapport intermédiaire de mise en œuvre. Initiative pour les petites îles de Méditerranée (PIM). 63 pp. + annexes

Remerciements

Initiative PIM remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires mobilisés et des participants à ce projet, notamment l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale, le Parc Naturel Régional de Corse et la Réserve Naturelle de Scandola, l'Office de l'Environnement de la Corse, le Conservatoire Botanique National de Corse, les gardes du littoral de la Collectivité de Corse, la Ville d'Ajaccio, l'Office Français de la Biodiversité, le Syndicat mixte de gestion du Grand site de la Parata et des îles Sanguinaires, HELP Sarl, BioPhonia, Entomia, Michel Delaugerre, l'Université d'Avignon, Septentrion Environnement, la Direction de la Mer et du Littoral de Corse et le service des Phares et balises de Corse-Du-Sud.

Diffusion

Publique - annexes sur demande



Partenaires



TABLE DES MATIERES

INITIATIVE PIM : Une ONG pour préserver les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie	2
Partenaires	4
Table des figures.....	6
Abréviation	7
Contexte	8
Composante 1.	12
Suivre l'évolution de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse – Gargalu/Garganellu .	12
1.1. Poursuite des protocoles de suivis de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse ...	13
Objectifs.....	13
Gargalu et Garganellu, Réserve Naturelle de Scandola, Osani.....	14
Poursuite des suivis des différents compartiments naturalistes post-éradication du Rat noir	15
1.2. Contrôle des dispositifs de biosécurité sur Gargalu-Garganellu	24
Gargalu et Garganellu.....	24
Références	33
Annexes	36



Table des figures

Figure 1 Gargalo - Scandola.....	8
Figure 2 schéma de synthèse des axes stratégiques de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse (Initiative PIM, 2024).....	9
Figure 3 carte des îlots corses concernés par la stratégie (Initiative PIM, 2024).....	10
Figure 4: A gauche, Phylloclactyle d'Europe, à droite Puffin de Scopoli : deux espèces endémiques des îles de Méditerranée	11
Figure 5 Localisation de Gargalu, Scandola (Initiative PIM, 2023)	14
Figure 6: Localisation des différents protocoles de suivis de la biodiversité sur Gargalu et Garganellu.....	15
Figure 7: Evolution du succès de reproduction de la colonie de puffin de Scopoli entre 2022 et 2025 (c) PNRC.....	18
Figure 8 Cartographie des nids de puffins associés au succès reproducteur - Gargalo 2025.....	18
Figure 9: Contrôle des gîtes artificiels pour le suivi des Phylloclactyle d'Europe - mai 2024	19
Figure 10: Transects nocturnes pour le suivi des Phylloclactyle d'Europe - mai 2024.....	20
Figure 11 Graphique de l'évolution du SPUE de phylloclactyles d'Europe lors des transects de nuit réalisés par M. Delaugerre depuis 1986.....	21
Figure 12 Phylloclactyle d'Europe observé lors d'un transect de nuit sur Garganellu.....	21
Figure 13 Gîte artificiel marqué à nouveau au feutre	21
Figure 14: Localisation enregistreurs SM Mini de mai à septembre 2024 (c) Biophonia	22
Figure 15 : Pose des enregistreurs bioacoustique avec Biophonia - mai 2024	22
Figure 16: pose des transects de suivis des invertébrés - mai 2024	23
Figure 17: Contrôle biosécurité sur Garganellu par les agents de HELP sarl - mai 2024.....	25
Figure 18 : Installation du dispositif de piégeage pour le contrôle de l'absence du rat noir par HELP SARL - mai 2024.....	26
Figure 19 Contrôle d'un poste de biosécurité et cartographie du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalo et Garganellu.....	27
Figure 20 Cartographie des traces de présence de souris domestique dans les postes de biosécurité sur Garganellu - 2024	28
Figure 21 Cartographie des postes de biosécurité sur Garganellu. En jaune, les postes présentant des traces de souris domestique, lors de la tournée de biosécurité réalisée par Maxime Trentesaux les 7 et 8 octobre 2025	29
Figure 22 Contrôle des postes de biosécurité la nuit du 7 octobre 2025 par Maxime Trentesaux (PIM) - Garganellu	29
Figure 23 Cartographie des postes de biosécurité et des nids de puffins sur Gargalu.....	30
Figure 24 Vue depuis la tour génoise de Gargalo à Scandola.....	32

Abréviation

CAIPIM / CAIPIMP : Connaître, Agir, Innover et Protéger les petites Iles de Méditerranée / de Provence et de Corse

CBNC : Conservatoire Botanique National de Corse

CDC : Collectivité de Corse

CMR : Capture-Marquage-Recapture

DCSMM : Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

DDT 2A : Direction Départementale des Territoires de Corse-du-Sud

DIRM : Direction Interrégionale de la Mer – Méditerranée

DMLC : Direction de la Mer et du Littoral Corse

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

HELP sarl : Histoire Environnement Littoral Paysage sarl

Life EMM : Life Espèces Marines Mobiles

IMBE : Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie continentale et marine

Initiative PIM : Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

OEC : Office de l'Environnement de la Corse

OFB : Office Français pour la Biodiversité

PNRC : Parc naturel Régional de Corse

RMC : Rhône Méditerranée Corse

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation



Contexte

La mise en œuvre d'une stratégie concertée

Afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a établi en 2021 avec Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée (PIM) une convention pour l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins nicheurs des îlots périphériques de Corse.

Ce plan de lutte prévoyait notamment la réalisation d'une étude de faisabilité de l'éradication du Rat noir de l'île de Gargalu (22 ha) et son îlot voisin Garganellu (1 ha), en coopération avec les gestionnaires de la Réserve de Scandola et les institutions publiques environnementales compétentes en Corse (Office de l'Environnement de la Corse, Parc Naturel Régional de Corse, Réserve de Scandola), ainsi que la réalisation de l'opération.

Afin de poursuivre les actions menées dans le cadre de la convention OFB 21-0418 (2021 - 2023), une seconde convention OFB 24-0173 a été signée avec l'OFB pour la mise en œuvre concrète de ce plan de lutte sur la période 2024-2026. Ce rapport technique présente les résultats et actions réalisées du 18 mars 2024 à la fin de l'année 2025.

Une partie des actions bénéficie du cofinancement de la Fondation François Sommer dans le cadre du projet « *Connaître, Agir et Innover pour Protéger les petites Iles de Méditerranée, de Provence et de Corse* » (CAIPIMP). Les opérations mises en œuvre sur l'archipel de Mezu Mare (Sanguinaires, Corse) font l'objet d'un programme LIFE indépendant financé par l'Union Européenne et l'OFB ([Life Espèces Marines Mobiles](#) LIFE22-NAT-FR-LIFE MMS n°101113629).

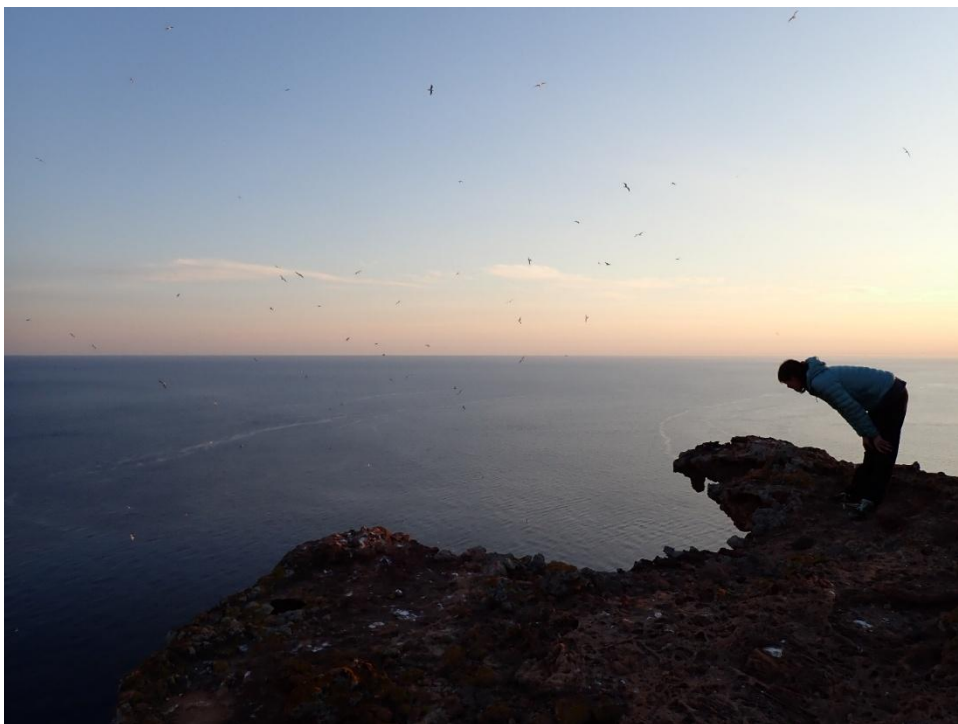


Figure 1 Gargalo - Scandola

La restauration d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins

Dans un contexte global d'extinction de masse (IPBES, 2019) les espèces marines font face à des risques d'extinction plus soutenu que les espèces terrestres. Les pressions les plus fortes et les priorités d'actions pour les espèces marines ont été définies au niveau national et européen. La dernière évaluation réalisée à l'échelle nationale dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) permet d'identifier **des pressions directes** qui affectent le plus ces espèces, notamment **la prédation des espèces non indigènes sur les sites de reproduction des oiseaux marins et la perte d'habitats fonctionnels pour ces espèces.**

Les documents stratégiques de façade (DSF) font l'objet d'objectifs environnementaux et de mesures spécifiques pour y répondre de façon ciblée, à l'échelle des régions Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) et Corse. La stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant les oiseaux marins des îles périphériques de Corse élaborée en 2021 en concertation avec l'ensemble des gestionnaires locaux et services de l'Etat a été ainsi **validée en Comité technique de façade en octobre 2024 (Annexe 1).**

Les actions sur les îlots corses (figure 3) sont donc réparties selon 4 axes stratégiques (figure 2) :

- L'axe 1 consiste à dératiser les îlots sur lesquels sont présents des oiseaux marins nicheurs.
- L'axe 2 met l'accent sur le biocontrôle des sites déjà dératifiés.
- L'axe 3 propose de nouveaux sites favorables à la nidification des oiseaux marins en dératissant des îles qui leur sont favorables.
- Enfin l'axe 4 ajoute l'éradication conjointe des *Carpobrotus* à celle du rat noir.

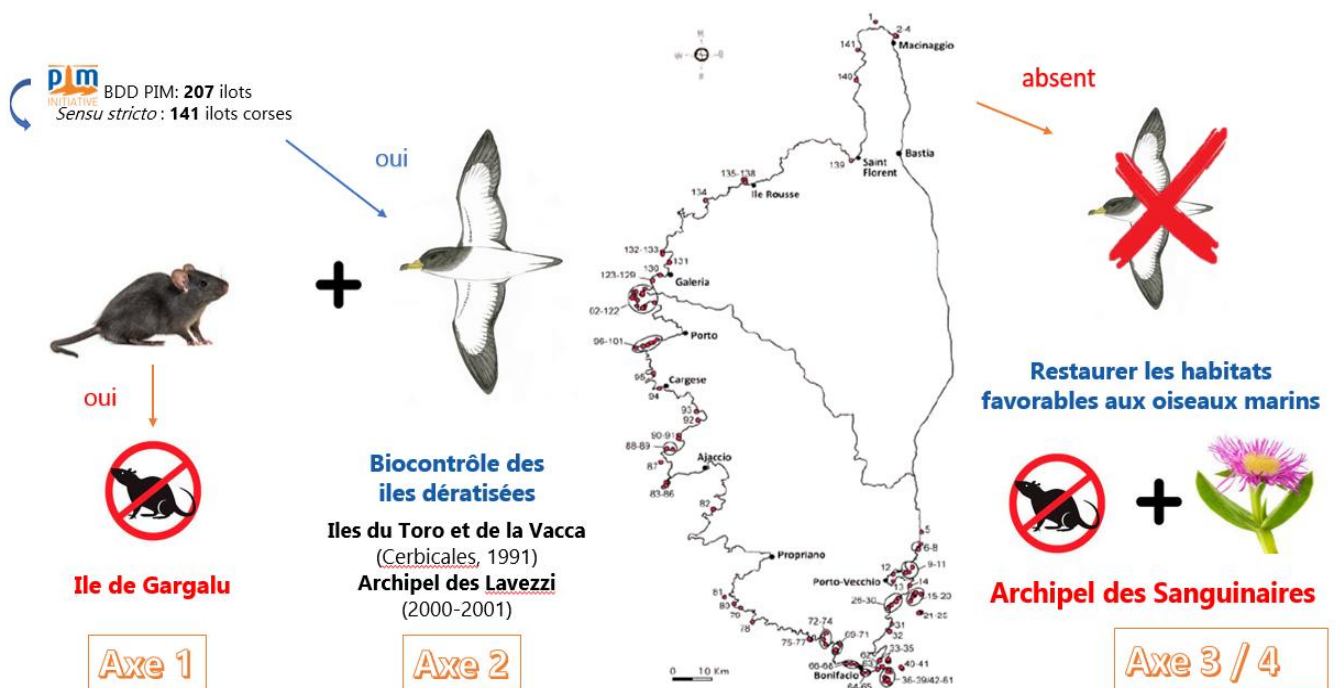


Figure 2 schéma de synthèse des axes stratégiques de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse (Initiative PIM, 2024)

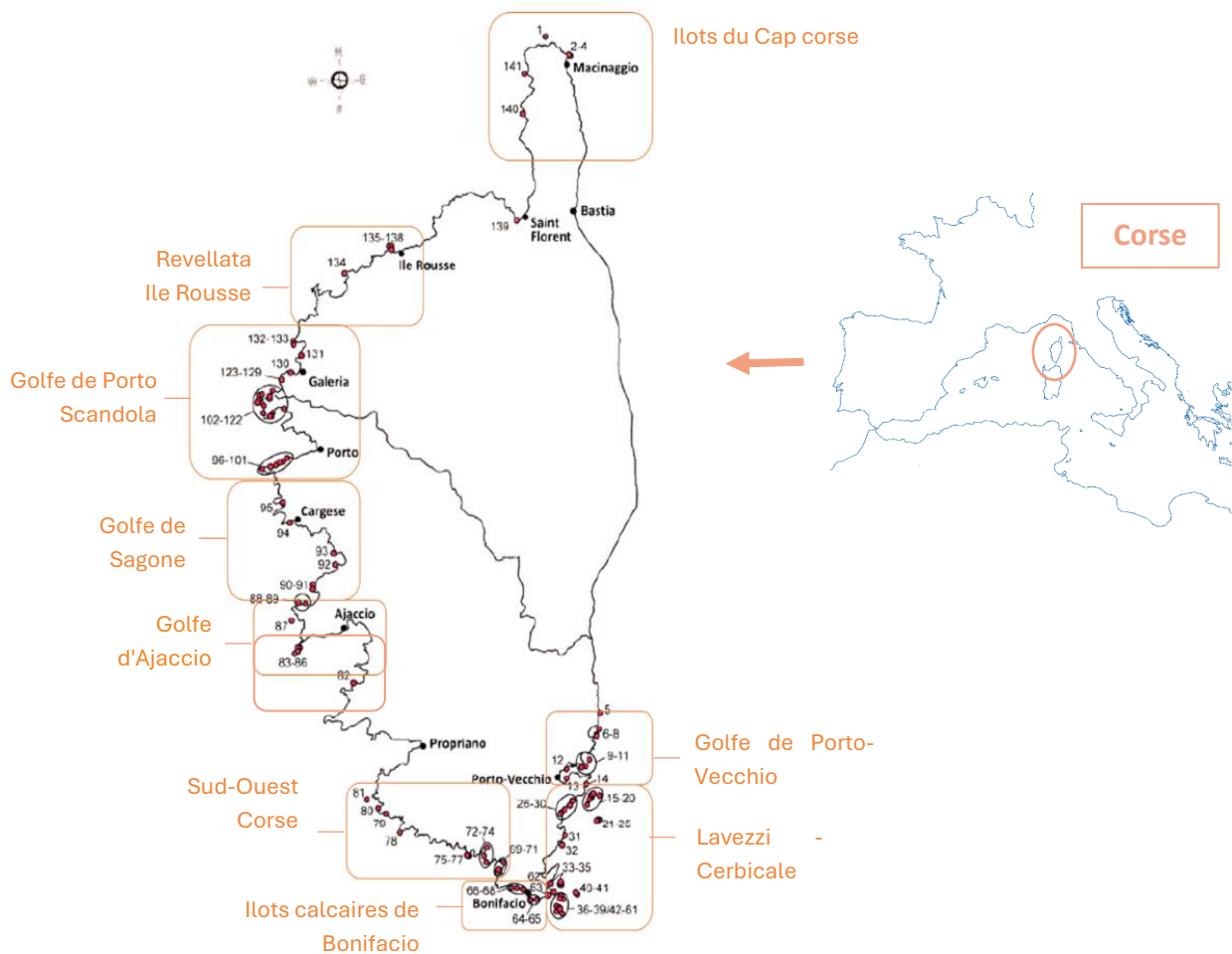


Figure 3 carte des îlots corses concernés par la stratégie (Initiative PIM, 2024)

Les actions prioritaires 2024-2026

Composante 1. Suivre l'évolution de la biodiversité sur les îlots périphériques de la Corse

Activité 1.1.: Poursuite des protocoles de suivis de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse – Gargalu / Garganellu

- Poursuite sur le long terme des protocoles de suivis de la biodiversité post-éradication du Rat noir sur Gargalu/Garganellu en partenariat avec les gestionnaires locaux (appui logistique et technique du Parc naturel régional de Corse)
- Expertise technique pour la mise en place des protocoles de suivis de la biodiversité (entomofaune du sol, herpétologie, avifaune, botanique, bioacoustique).
- Evaluation de l'impact de la dératisation du Rat noir de Garganellu - Gargalu sur la colonie de Puffins et sur l'ensemble de l'écosystème sur le long terme

Activité 1.2 : Contrôle du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalu – Garganellu

- Expertise technique et missions de contrôle et renforcement du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalu et Garganellu en amont de la saison de reproduction des puffins ;

- Amélioration des connaissances sur l'écologie du Rat noir ;

Composante 2 : Appuyer la mise en œuvre de la stratégie invasives sur les îlots périphériques de Corse

Activité 2.1 : Coordination de l'application de la stratégie invasives des îlots périphériques de Corse

- Coordination de la stratégie invasive Corse, réunions de concertation avec les acteurs locaux pour sa mise en œuvre ;
- Priorisation et dimensionnement des opérations à mettre en œuvre en partenariat avec les gestionnaires locaux.
- Harmonisation du corpus de protocoles des îles sentinelles ;

Activité 2.2 Formation des gestionnaires corses aux protocoles de suivis et à la bancarisation des données

- Formation des gestionnaires corses aux protocoles de suivis de la biodiversité et à la bancarisation des données collectées dans le cadre du projet ;
- Analyses des données collectées.



Figure 4: A gauche, Phyllodactyle d'Europe, à droite Puffin de Scopoli : deux espèces endémiques des îles de Méditerranée



Composante 1.

**Suivre l'évolution de
la biodiversité sur un
réseau d'îles
sentinelles de Corse**

–

Gargalu / Garganellu

1.1. Poursuite des protocoles de suivis de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse

Objectifs

Cette action vise à mettre en place des missions d'étude et des de suivis via des protocoles spécifiques harmonisés, afin de poursuivre sur le long terme les protocoles de suivis de la biodiversité post-éradication du Rat noir sur Gargalu et Garganellu en partenariat avec les gestionnaires locaux (appui logistique et technique du Parc naturel Régional de Corse).

Ces protocoles seront amenés à être répliqués sur d'autres sites pilotes pour la restauration des habitats d'oiseaux marins nicheurs de Corse ; les suivis sont prévus par des équipes locales encadrées et formées par des experts scientifiques.

Pour mener à bien ces actions, des conventions partenariales seront mises en place avec les gestionnaires, et l'Initiative PIM pourra faire appel à des prestataires externes (naturalistes, bureaux d'études) pour la mise en œuvre de protocoles de suivis et d'analyses des données collectées (bioacoustique et entomofaune du sol notamment).

Les indicateurs étudiés mettront en lumière l'évolution de la biodiversité, les impacts des changements globaux et de l'efficacité de la gestion (tels que le succès reproducteur de l'avifaune marine, l'abondance et la composition des assemblages végétaux, l'abondance et la composition de l'entomofaune du sol, etc.).



Gargalu et Garganellu, Réserve Naturelle de Scandola, Osani

Initiative PIM a coordonnée la mise en place de l'éradication du Rat noir de Garganellu - Gargalu ([HELP, 2022](#) ; [HELP 2023](#)) et la mise en place de protocoles de suivis des écosystèmes ([Braschi et al. 2023](#)) afin d'évaluer l'efficacité de l'opération notamment sur le succès de reproduction de la **petite colonie de Puffins de Scopoli** nichant sur Gargalu (colonie la plus à l'ouest de la Corse). Il s'agit désormais de **pérenniser les suivis mis en place sur les écosystèmes**, afin notamment d'évaluer les bénéfices de l'opération sur la colonie de puffins.

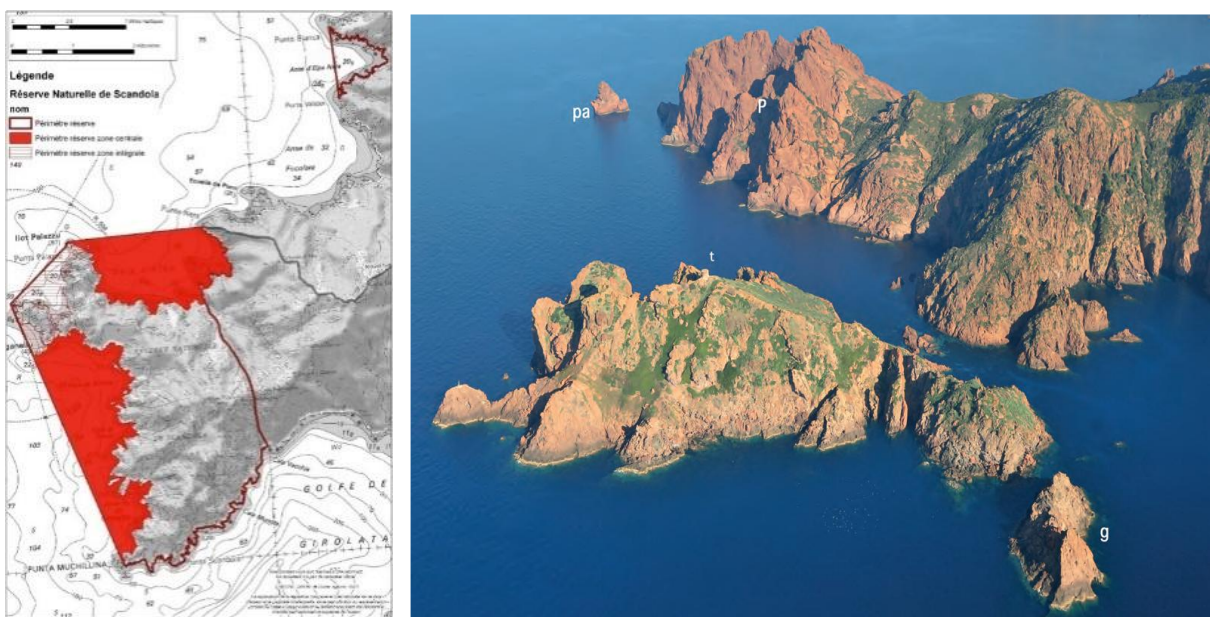


Figure 5 Localisation de Gargalu, Scandola (Initiative PIM, 2023)

Poursuite des suivis des différents compartiments naturalistes post-éradication du Rat noir

Des protocoles de suivis de la biodiversité potentiellement impactés par la présence du Rat noir (oiseaux, reptiles, arthropodes, végétation) sont mis en place sur Gargalu et Garganellu depuis 2022. Deux années de suivis en 2022 et 2023 ont permis d'obtenir un état t_0 avant l'éradication du rat en octobre 2023 (Braschi et al. 2023). Ces suivis ont pour vocation d'être répliqué à t_{+1} , t_{+2} ... pour suivre les évolutions des différents compartiments biologiques à la suite de la disparition du Rat noir, et permettront d'évaluer l'efficacité de la mesure de gestion à long terme sur la biodiversité de l'île.

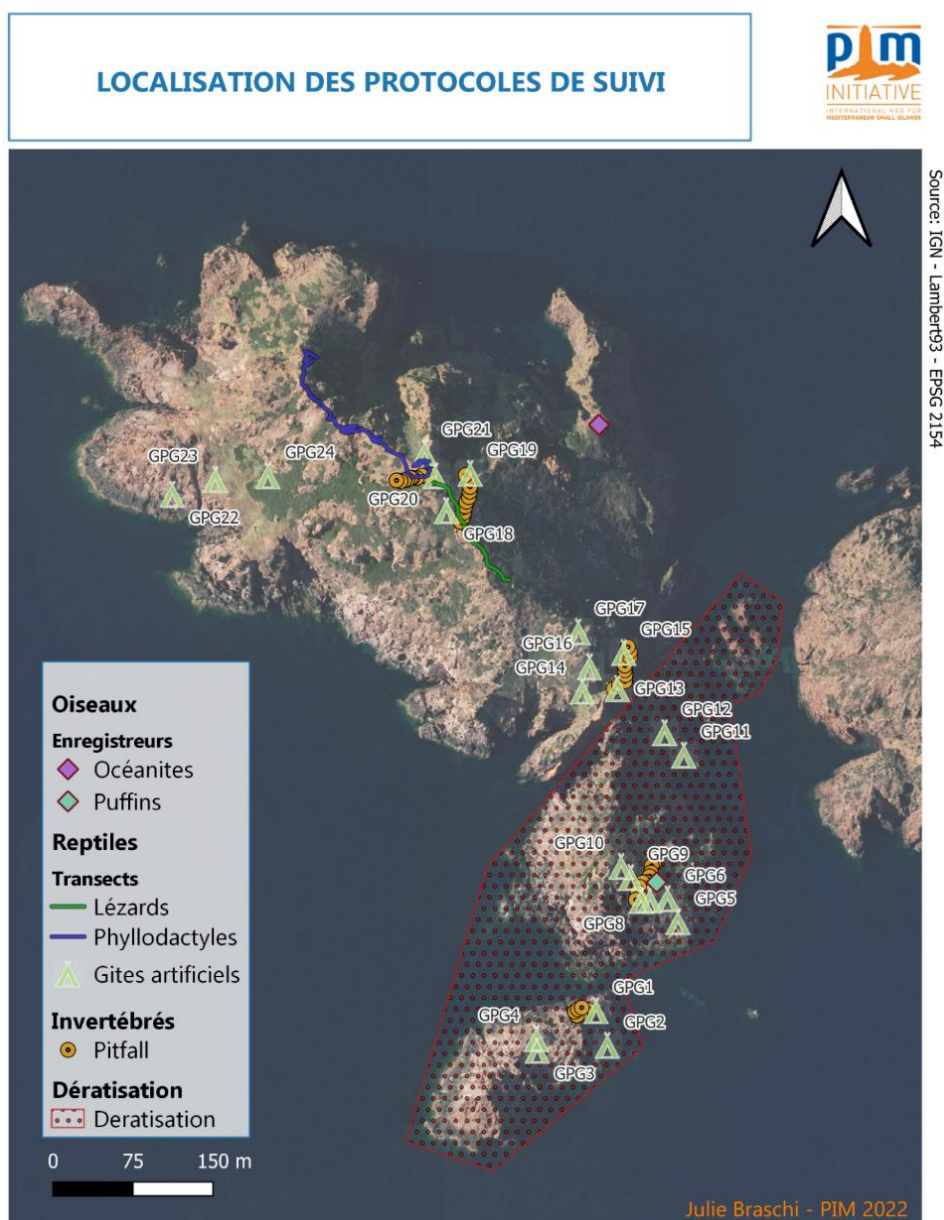


Figure 6: Localisation des différents protocoles de suivis de la biodiversité sur Gargalu et Garganellu

Les suivis de biodiversité ont été réalisés par des experts scientifiques de chaque groupe taxonomique, la plupart ayant une connaissance préalable des îlots de Gargalu et Garganellu. Le bilan des différentes missions réalisées en 2024 est présenté dans le tableau en **annexe 2**.

Un contrat de prestation a été passé avec une consultante de février à avril 2024 (Isulae), afin de fournir un appui à la mise en œuvre des suivis biodiversité et à l'organisation logistique et administrative de la mission (**annexe 3**).

Au total, 4 missions de suivis de la biodiversité ont pu être réalisées :

- **13 au 17 Mai 2024** : suivis post-dératisation des différents compartiments biologiques potentiellement impactés par la présence du Rat noir, en particulier les oiseaux marins, les arthropodes et le Phyllodactyle d'Europe. Pose des enregistreurs bioacoustique.
- Le suivi de la colonie de Puffin de Scopoli a été réalisé en parallèle par l'Office de l'Environnement de la Corse en juin et septembre 2024
- **7 au 11 octobre 2024** : récupération des pièges Barber et des caméras de suivis des micromammifères sur Garganellu, communication et illustration d'une affiche, tournée de biosécurité complète de l'île de Garganellu, formation et accompagnement d'un agent du Parc à une tournée partielle de biosécurité de Gargalu, suivi des gîtes à Phyllodactyle de Gargalu.
- **Juin 2025** : Reportée puis annulée en l'absence de l'obtention des autorisations.
- **Octobre 2025** : Suivi des jeunes à l'envol de la colonie de Puffin de Scopoli en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) le 30/09. Suivi des Phyllodactyles sur Garganellu et contrôle des gîtes de Gargalu par Michel Delaugerre. Vérification de la biosécurité et contrôle autour de la colonie de Puffin de Gargalu autour de la colonie (PIM) et biosécurité de Garganellu (PIM). Repérage des zones potentielles pour l'installation de nids artificiels à Puffin yelkouan (PIM &PNRC). Réunion de bilan avec l'équipe de Porto.

Soumission des dossiers de demande d'autorisation

Les missions de terrain sur Gargalu – Garganellu sont soumises à demande d'autorisation.

- **Mission de mai 2024** : Les demandes d'autorisations ont été envoyées au printemps 2024 à Virgil Lenormand, François Arrighi (Responsable de pôle Réserve naturelle du PNR de Corse) et Tina Loustalot (Direction de la Mer et du Littoral Corse) (**Annexe 4 – Demande d'autorisation Scandola**)
L'arrêté préfectoral portant autorisation temporaire de débarquement et de fréquentation de Gargalu et Garganellu a été signé par le Directeur de la Mer et du littoral de la Corse, Tristan Bataille le 22 mai 2024. Un second arrêté portant modification a été signé le par l'adjoint au chef du service Gestion Intégrée de la mer et du littoral Henri RETALI (**Annexe 5, Arrêté n°AP2A-2024-05-22-00005 et Arrêté n°2A-2024-10-07-00001**).
- **Mission de juin 2025** : Les demandes d'autorisations envoyées au printemps 2025 n'ont pas reçues de réponse du Parc en date du 31 août 2025.
- **Mission d'octobre 2025** : Le PNRC a émis un avis favorable le 19/08/2025 d'accès à la réserve et l'arrêté 21-2025-09-15-00004 a été signé le 15 septembre 2025 (**Annexe 6a et 6b**)

Résultats des suivis par compartiments :

- **Suivi de la colonie de puffin de Scopoli**

➔ **Rapports complets :**

Annexe 7 – Faggio, G. 2024.

Annexe 8 : Faggio, G. 2025

• **2024**

Le suivi de la reproduction de la colonie de puffin de Scopoli a été réalisé par Gilles Faggio (OEC).

Deux passages ont ainsi été réalisés en 2024 :

- 26/06/24 : dénombrement des nids occupés (couveurs) (Gilles Faggio)
- 30/09/24 : pointage des jeunes à l'envol (Gilles Faggio, Margaux Olmeta)

Le bilan des suivis indique la **reproduction certaine** (= ponte) d'un minimum de **21 couples** (14 au secteur Sud, 4 au secteur Ouest, 3 au secteur Sud-Ouest), légèrement plus qu'en 2023 (15 couples en tout). 5 autres nids ont été fréquentés avec des éléments permettant de les considérer avec reproduction possible (3 nids avec présence de plumes) ou probable (2 nids avec plumes, fientes, odeur, avec fond de la cavité non visible ne permettant pas de confirmer le statut). Deux nids ont visiblement chacun été occupés par deux femelles différentes car 2 œufs ou 1 poussin et 1 œuf y ont été retrouvés.

Au passage de septembre, **15 poussins proches du stade envol** ont été dénombrés. Leur stade de développement semble légèrement en retard (de l'ordre de 2 semaines) par rapport à ceux de la Giraglia avec une présence de duvet plus étendue sur le corps. Les dates d'envols sont à prévoir probablement après mi-octobre.

Le taux de réussite est ainsi établi à 68% (15 réussites et 6 échecs), il était de 17% en 2023 et 23% en 2022.

• **2025**

Le suivi de la reproduction de la colonie de puffin de Scopoli a été réalisé par Gilles Faggio (OEC). Deux passages ont ainsi été réalisés en 2025 :

- 05/06/25 : dénombrement des nids occupés (couveurs) (Gilles Faggio, Virgil Lenormand)
- 30/09/25 : pointage des jeunes à l'envol (Gilles Faggio)

Le bilan des suivis indique la **reproduction certaine** (= ponte) d'un minimum de **18 couples** (12 au secteur Sud, 4 au secteur Ouest, 2 au secteur Sud-Ouest) (figure 1). 5 autres nids ont été fréquentés avec des éléments permettant de les considérer avec reproduction possible ou probable (présence de fientes, traces et plumes). Deux nouveaux nids ayant produit des poussins ont été trouvés à proximité de nids existants (la numérotation physique de ces nids reste à faire pour les retrouver ultérieurement).

Au passage de septembre, **14 poussins proches du stade envol** ont été dénombrés, ainsi qu'un autre poussin encore complètement en duvet (ponte tardive) ne pouvant pas être considéré au stade d'envol. Le stade de développement de ce poussin présente un retard d'environ 1 mois par rapport aux autres, interrogeant sur sa réussite à l'envol. Un nid avec présence de duvet en septembre ne comportait pas d'oiseau en juin ; induisant une ponte tardive et un échec après éclosion (nid non comptabilisé dans le succès reproducteur mais considéré avec reproduction certaine).

Le taux de réussite est ainsi établi à 80% (12 réussites et 2 échecs, dénombré uniquement sur les occupations positives observées en juin), il était de 68 % en 2024 (après dératisation), 17% en 2023 et 23% en 2022 (avant dératisation).



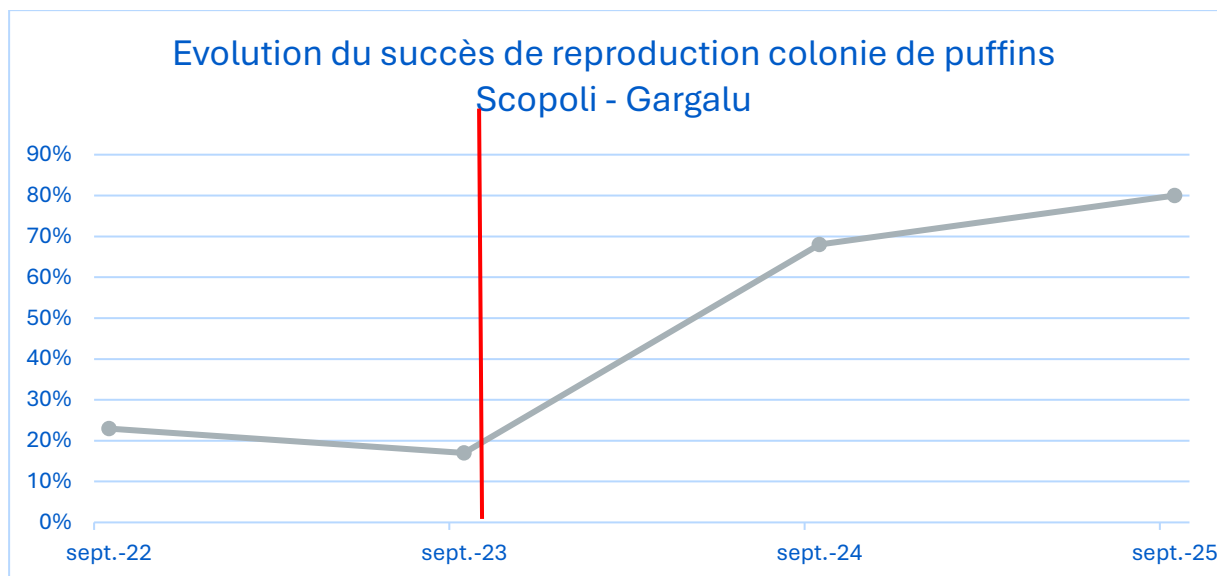


Figure 7: Evolution du succès de reproduction de la colonie de puffin de Scopoli entre 2022 et 2025 (c) PNRC

L'effet positif de la dératisation réalisée depuis 2023 est confirmé en 2025, même si l'effectif reste encore limité pour dégager une tendance statistiquement robuste. Même si deux nouveaux nids ont été trouvés, les opportunités de nouvelles nidifications restent faibles en raison de la configuration du site présentant un sol dur limitant les possibilités de creusement. Le recours à des nichoirs artificiels permettrait d'augmenter les chances d'installation, y compris sur des emplacements des anciens nids dégradés. Des discussions sont en cours avec les gestionnaires, notamment dans le cadre du Life EMM. Une présentation des résultats de la dératisation en Conseil Scientifique est à prévoir.

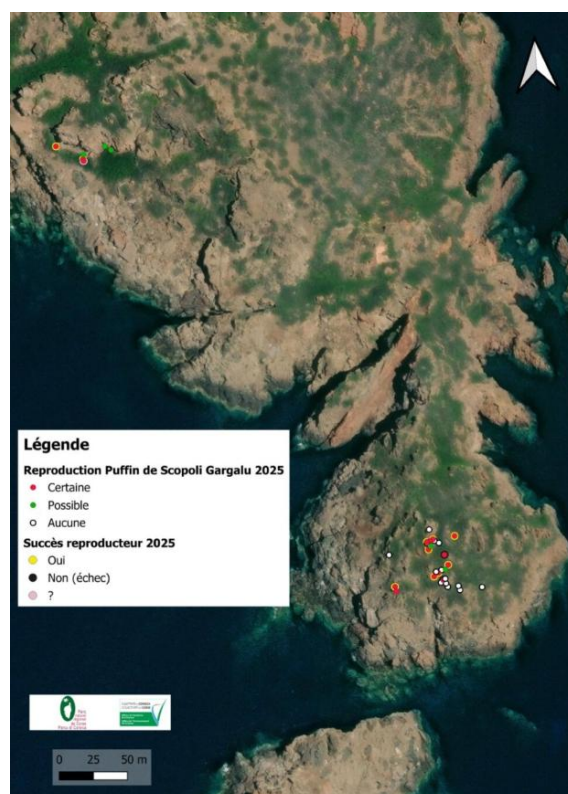


Figure 8 Cartographie des nids de puffins associés au succès reproducteur - Gargalo 2025

- Suivis herpétologiques

Les rapports de missions de M.Delaugerre sur les suivis herpétologiques 2024 et 2025 sont disponibles en **Annexe 9**.

Les données de suivi de 2025 sont disponibles en **Annexe 9bis**.

Michel Delaugerre réalise le suivi des espèces de reptiles présentes sur l'île (Phyllodactyle d'Europe, Algiroïde de Fitzinger et *Podarcis Tilliguerta*). Les suivis ont principalement porté sur le Phyllodactyle d'Europe, espèce de gecko la plus susceptible d'interagir avec le rat noir (espèce nocturne).

Pour le suivi du Phyllodactyle, les animaux actifs ont été recherchés de nuit le long d'un parcours (environ 320 m) sur la crête principale de l'île à partir de la tour vers le nord-ouest.

A l'instar du protocole mis en place sur le Grand Rouveau, Château d'If et Riou, 20 gîtes artificiels ont également été installés sur Gargalo en 2022 sur une variété d'habitats. Les gîtes ont été contrôlés lors des missions de terrain en 2023, 2024 et 2025.

Un transect a également été mis en place pour l'évaluation des densités de *Podarcis tiliguerta*.



Figure 9: Contrôle des gîtes artificiels pour le suivi des Phyllodactyle d'Europe - mai 2024

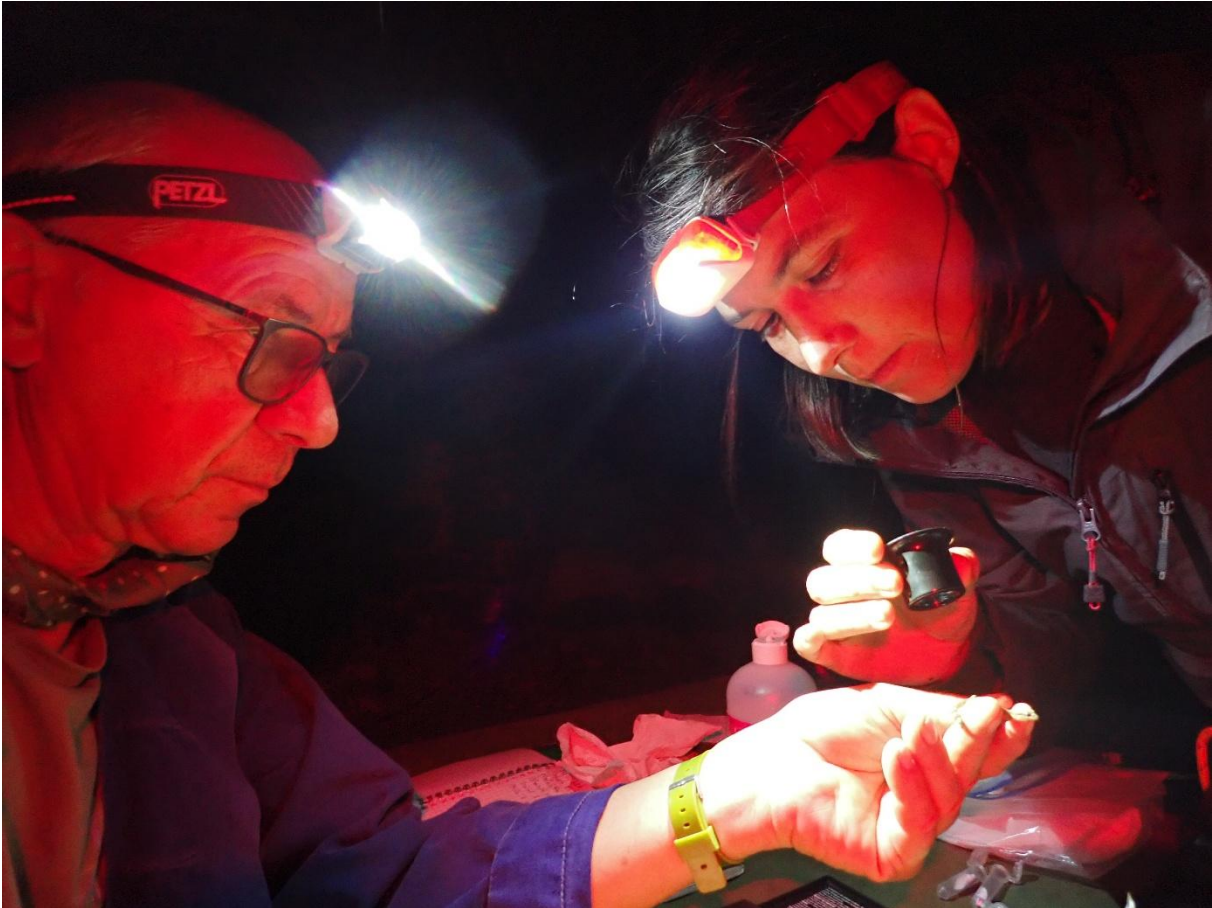


Figure 10: Transects nocturnes pour le suivi des *Phyllodactyle d'Europe* - mai 2024

En 2024 et 2025 les suivis des gîtes de Gargalu et les suivis nocturnes sur Garganellu ont été réalisés.

Sur Gargalu, **3 années après l'installation des gîtes, on observe une augmentation du nombre total de phyllodactyles occupant les gîtes**(de 9 en 2022 à 27 en 2025), ainsi que du nombre moyen de géckos par site (de 0.8 en 2022 à 1.4 en 2025). L'occupation reste cependant modeste.

Sur Garganellu, les suivis nocturnes réalisés par Michel Delaugerre ont permis de mettre en évidence le changement de comportement des phyllodactyles de l'îlot. En effet, à la suite de la dératisation menée en septembre 2023, les observations de géckos ont été bien plus importantes : le SPUE (Sighting per Unit Effort) = nombre d'individus observés rapporté à l'effort d'échantillonnage en temps, est passé de 1,62 avant éradication du rat en août 2023 à 3,54 lors du suivi d'octobre 2025.

Ces résultats encourageants nécessitent toutefois d'être confirmés sur un pas de temps plus important. Il est donc crucial de pouvoir assurer la pérennité des suivis sur le long terme.

Le détail des observations et conclusions de M.Delaugerre est rédigé dans la figure ci-dessous.

Sans les rats, le gecko *Phyllodactyle* d'Europe perd rapidement son comportement cryptique

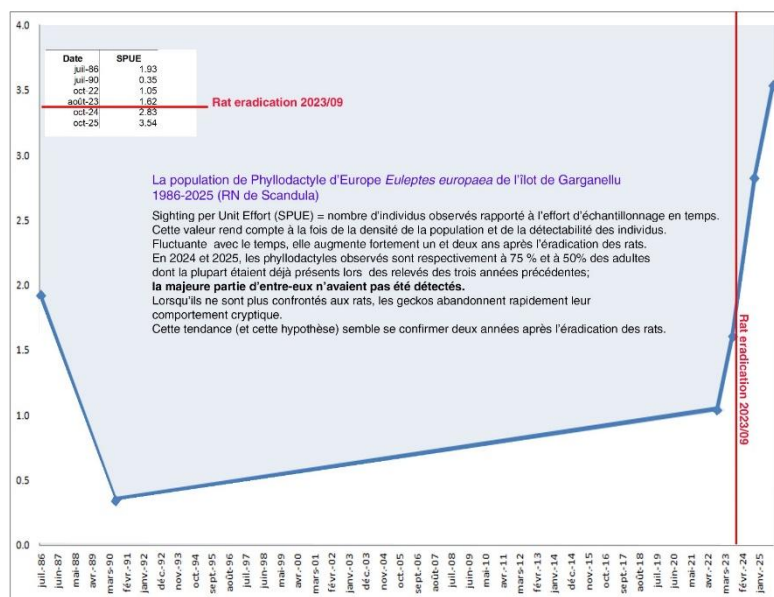


Figure 11 Graphique de l'évolution du SPUE de phyllodactyles d'Europe lors des transects de nuit réalisés par M. Delaugerre depuis 1986



Figure 13 Gîte artificiel marqué à nouveau au feutre



Figure 12 *Phyllodactyle* d'Europe observé lors d'un transect de nuit sur Garganellu

- **Suivi bioacoustique**

- **2024**

➔ **Rapport complet 2024 : Annexe 8 – Biophonia, 2024.**

Le 15 mai 2024 deux experts de BioPhonia ont posé deux enregistreurs (SC1 et SC2) acoustiques sur Gargalu, aux mêmes emplacements qu'en 2023. L'enregistreur SC3 a été déplacé pour mieux évaluer une zone où des terriers de puffins ont été trouvés en 2023.

Les enregistreurs ont été relevés début septembre et les résultats sont présentés dans le rapport complet (**Annexe 2024-06**). Les données brutes sont archivées sur <https://biophonia.fr/dataphonia>



Figure 14: Localisation enregistreurs SM Mini de mai à septembre 2024 (c) Biophonia



Figure 15 : Pose des enregistreurs bioacoustique avec Biophonia - mai 2024

- **2025**

Gwennaëlle Daniel (PIM) a été formée sur le terrain par les agents de Biophonia à la pose d'enregistreurs sonores. Cette formation incluait : pose des enregistreurs, configuration, programmation et consignes de sécurité.

- **Suivis invertébrés**

Le rapport complet des suivis invertébrés réalisés par Entomia est en cours de rédaction, il sera disponible en 2026.



Figure 16: pose des transects de suivis des invertébrés - mai 2024

En raison des conditions climatiques défavorables lors de la mission d'octobre 2024, le suivi botanique et le suivi des invertébrés n'a pas pu être réalisé.

- **Suivis botanique**

D'un commun accord avec le Conservatoire Botanique National de Corse, suite à l'acquisition des données pour l'état initial en 2024, le prochain passage pour le relevés des placettes de végétation est prévu pour 2029 (passage tous les 5 ans).

1.2. Contrôle des dispositifs de biosécurité sur Gargalu-Garganellu

Gargalu et Garganellu

Contexte sur l'opération d'éradication du Rat noir

La dératisation de Garganellu et le contrôle autour de la colonie de puffin sur la partie sud de Gargalu s'est déroulée du 15 septembre au 12 octobre 2023 grâce à l'appui des gestionnaires de la Réserve de Scandola (HELP, 2023). L'opération a nécessité 4 semaines d'intervention des agents d'HELP sarl. Un dispositif géoréférencé comprenant **99 postes d'appâtage** a été déployé sur Garganellu (n=30), sur la partie sud de l'île Gargalo (n=67) et sur deux îlots situés dans la passe de Scandola (n=2).

Le succès de l'opération a été validé par les experts d'HELP le 10 octobre 2023, après plus de dix jours de piégeage sans trace de la présence du Rat noir. Suite à l'opération, un système de biosécurité a été mis en place sur les îlots, et devra être contrôlé régulièrement par les gestionnaires afin de garantir le succès de l'opération sur le long terme. Pour ce faire, une formation avec les agents de la Réserve a été organisée par les experts d'HELP en octobre 2023 afin de présenter aux agents de la Réserve les techniques pour le contrôle des postes anti-réinfestation, et les points de vigilance à surveiller (présence de crotties, noyaux d'olives grignotés, etc.). (**Annexe 11, 2023 rapport dératisation RNS HELP**)

Afin de s'assurer du succès de l'éradication du Rat noir 6 mois après l'opération et en amont de la reproduction de la colonie de puffin de Scopoli, une semaine de piégeage a été organisée par les agents de HELP SARL en mai 2024 (**Annexe 12 : [HELP, 2024 biosécurité Scandola](#)**).



Figure 17: Contrôle biosécurité sur Garganellu par les agents de HELP sarl - mai 2024

Mission mai 2024 : contrôle biosécurité

→ Rapport complet HELP : annexe 12

Une mission a été organisée du 13 au 17 mai 2024 pour s'assurer de la réussite de la dératisation en contrôlant la présence des rats sur les îlots de Gargalu et de Garganellu.

Cette mission coordonnée par Initiative PIM en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Corse, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Scandola, fait suite à l'opération d'éradication du Rat noir (*Rattus rattus*) opérée par l'entreprise HELP Sarl en octobre 2023.

2 agents d'HELP sarl ont réalisé une session de contrôle de la biosécurité permettant de conclure à l'absence du Rat noir de Garganellu. Sur Gargalu, le taux de recapture est faible sur la zone d'éradication partielle et de nidification des Puffins, ouvrant la perspective à des opérations similaires, là où l'éradication totale est impossible (surface, distance à la côte,...). Les pièges autour de la colonie de Gargalu ont été réappâtés en amont de la saison de reproduction des puffins.

La présence de la Souris domestique (*Mus musculus*) a été confirmée sur les deux îles, et il a été proposé aux gestionnaires de mettre en place un protocole de suivi des populations afin de suivre l'évolution sur le long terme.

La mission n'ayant pas pu être réalisée en 2025 a été reportée au printemps 2026.



Figure 18 : Installation du dispositif de piégeage pour le contrôle de l'absence du rat noir par HELP SARL - mai 2024

Prise en main de la biosécurité par les gestionnaires - septembre 2024

En septembre 2024, une réunion a été organisée entre PIM et les agents de la Réserve Naturelle de Scandola pour faire un point sur la prise en main de la biosécurité par les agents du Parc par suite du dernier passage effectué par HELP SARL en mai 2024.

Cette réunion a permis l'identification d'un agent référent PNRC en charge de la coordination de la biosécurité sur Gargalu et Garganellu.

Deux éco-gardes PIM responsable de la biosécurité sur l'île du Grand Rouveau (Var, France – dératifiée en 2017) participaient à la mission afin de permettre un retour d'expérience avec les agents de la Réserve. Les conditions météo n'ont pas permis de se rendre sur le terrain mais des échanges en salle ont permis de répondre aux questions des agents sur le protocole.

Un document récapitulatif de la méthode a été proposée aux gestionnaires (**Annexe 13 : [HELP 2024 méthode biosécurité](#)**) ainsi qu'une feuille permettant la collecte de données sur le terrain (**Annexe 14 : [HELP, 2024 protocole biosécurité RNS](#)**)

Passages complémentaires biosécurité

- **Octobre 2024**

Lors de la mission de terrain d'octobre 2024 Initiative PIM

- a réalisé la biosécurité de Garganellu
- et accompagné un agent du Parc Naturel Régional de Corse pour montrer la tournée de biosécurité sur Gargalu (photo ci-contre)

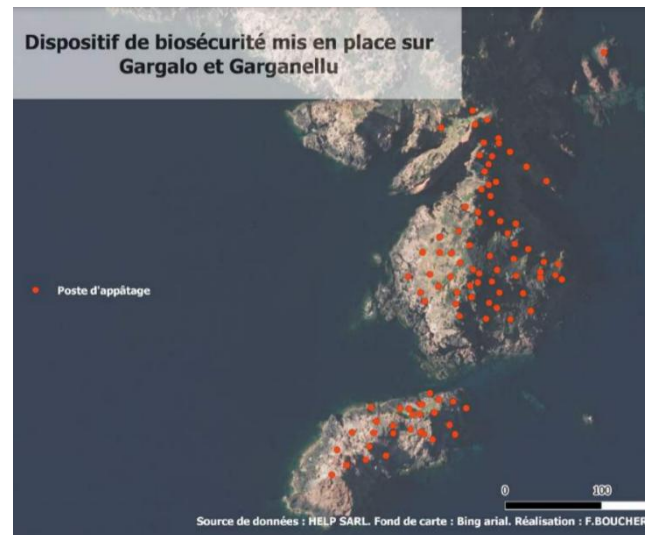


Figure 19 Contrôle d'un poste de biosécurité et cartographie du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalo et Garganellu

Lors de chaque tournée, les postes numérotés font l'objet d'un suivi documenté (nombre d'appâts consommés, disponibles, indices de présence de rats ou de souris, observations diverses, comme ci-dessous à Garganellu les 14 et 15 octobre 2024).

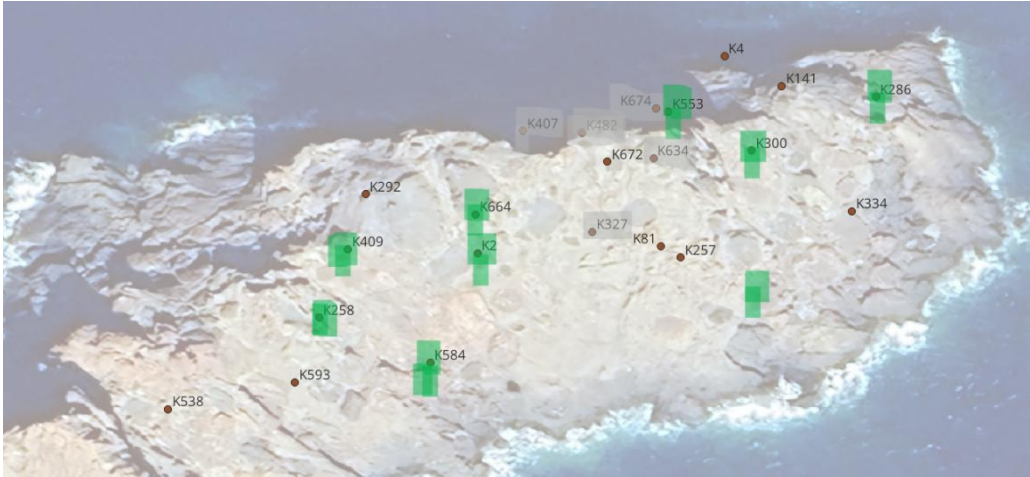


Figure 20 Cartographie des traces de présence de souris domestique dans les postes de biosécurité sur Garganellu - 2024

Lors de la tournée de septembre 2024, Michel Delaugerre et Gwennaëlle Daniel ont contrôlé 18 postes sur 23. Certains appâts montraient des traces de grignotage par des souris domestiques (8 sur 18 postes contrôlés). Tous les postes ont été rechargés intégralement avec 5 appâts par poste. **Aucune trace de rat noir n'a été constatée.**

➔ Les résultats sont disponibles en Annexe 15 : Données de suivi de biosécurité

- Mission octobre 2025

- ✓ *Contrôle des postes sur Garganellu*

Lors de la mission d'octobre 2025, Maxime Trentesaux (PIM) et Michel Delaugerre ont réalisé le contrôle de la biosécurité sur Garganellu les 7 et 8 octobre 2025. 19/23 postes ont été contrôlés, 11 présentaient des traces de grignotage de souris, 1 poste avait été presque entièrement consommé, ils ont tous été rechargés. **Aucun poste ne présentait de trace de présence du Rat noir.**

➔ Les résultats sont disponibles en Annexe 15 : Données de suivi de biosécurité

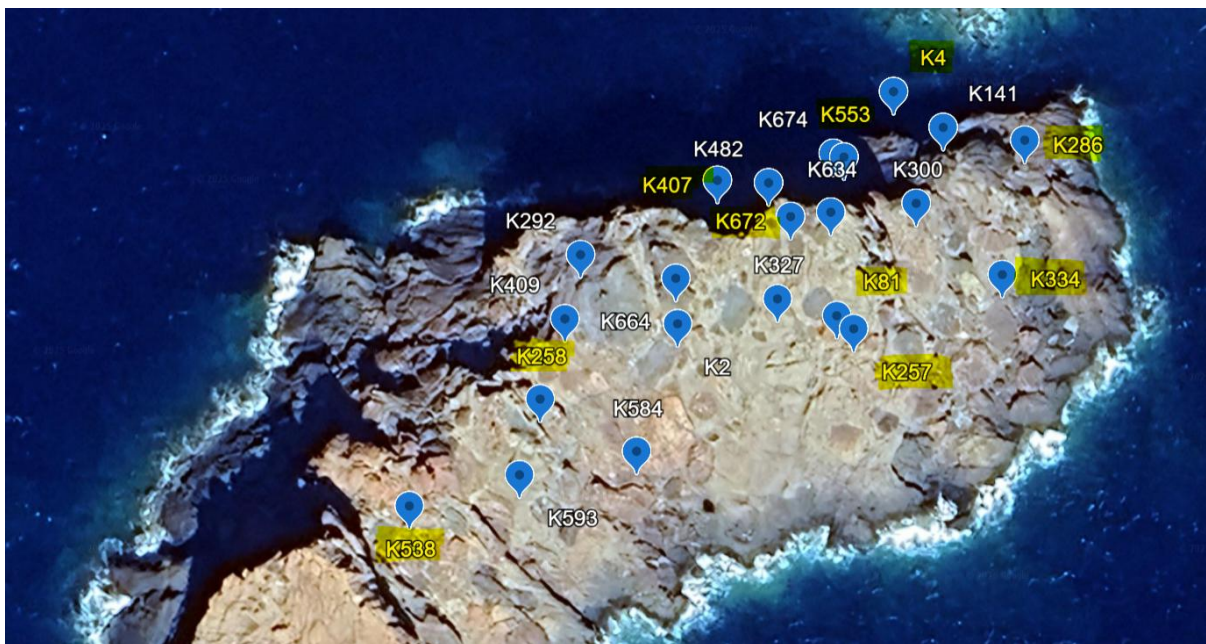


Figure 21 Cartographie des postes de biosécurité sur Garganellu. En jaune, les postes présentant des traces de souris domestique, lors de la tournée de biosécurité réalisée par Maxime Trentesaux les 7 et 8 octobre 2025



Figure 22 Contrôle des postes de biosécurité la nuit du 7 octobre 2025 par Maxime Trentesaux (PIM) - Garganellu

✓ Contrôle des postes sur Gargalo



Le contrôle des postes de biosécurité a été réalisé par Maxime Trentesaux (PIM) et Michel Delaugerre le 7 octobre 2025 en priorité autour de la colonie de puffins de Scopoli : 27 postes ont été inspectés, sur les 67 présents sur l'île. Tous les appâts étaient consommés. Les postes ont été rechargés et

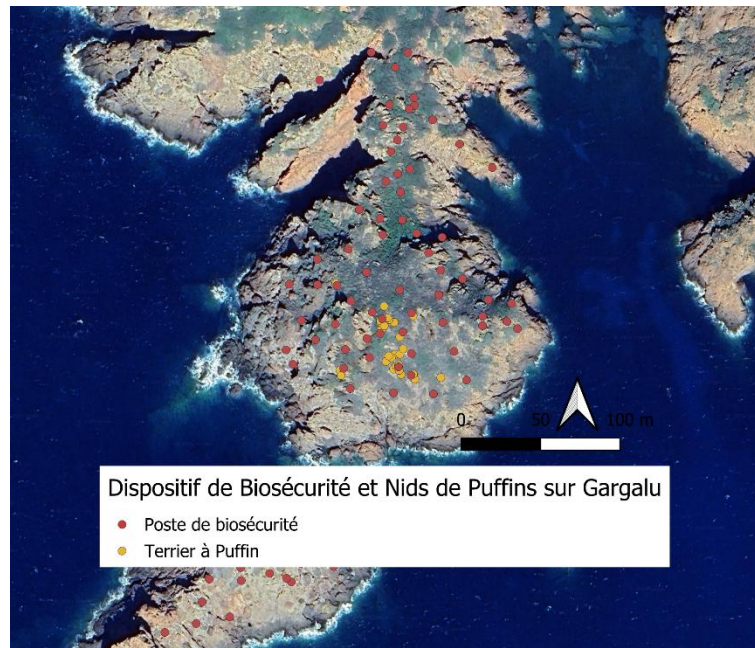


Figure 23 Cartographie des postes de biosécurité et des nids de puffins sur Gargalu

marqués d'un trait de posca violet. Des crottes de rat ont été retrouvées dans presque tous les postes.

Les postes étant tous vides d'appâts, il était urgent de réaliser la tournée de biosécurité pour recharger les postes. En effet, après consommation complète des appâts dans les postes, il n'y a plus de barrière chimique pour empêcher le retour des rats autour de la colonie de puffins.

Cependant, au vu du succès de reproduction constaté par la prospection de G. Faggio en 2025, il semblerait que le manque d'appât dans les postes n'ait pas permis au rat de revenir sur la zone suffisamment pour impacter le succès de reproduction des puffins.

Il a été proposé aux gestionnaires de réaliser un contrôle complet du dispositif de biosécurité lors de la mission prévue pour le suivi micro-mammifères au printemps 2026. Des passages complémentaires devraient être réalisés par les agents de la Réserve de Scandola d'ici fin 2025.

Amélioration des connaissances sur l'écologie du Rat noir

Suite au programme de restauration sur Gargalu, mais également par suite de la dératisation des Sanguinaires dans le cadre du Life EMM, un stagiaire sera recruté par HELP SARL en 2026 afin d'analyser les données collectées sur Gargalu et les Sanguinaires depuis le début des opérations en 2022.

Conclusion et perspectives

La validation des stratégies PACA et Corse par les services de l'Etat en 2024 permet la mise en œuvre des actions proposées en partenariat avec les différents gestionnaires concernés. L'harmonisation des feuilles de route entre PACA et la Corse devrait être envisagée afin de permettre le partage d'une vision commune à l'échelle de la façade permettant l'harmonisation des actions menées et les synergies entre les acteurs corses et provençaux.

Concernant les actions menées sur les îlots de Corse, il s'agit désormais de transformer les réussites techniques en dynamique collective durable. La poursuite de l'animation du réseau de gestionnaires et de la feuille de route commune constituera un levier essentiel pour maintenir la dynamique collective et assurer la continuité des actions engagées.

Concernant Gargalu, afin d'évaluer la résilience de l'écosystème, il est **essentiel de poursuivre les suivis mis en place depuis 2022 afin de récolter des données permettant de suivre l'évolution de l'écosystème sur le long terme.** Un véritable enjeu pour l'avenir réside par ailleurs dans la mise en œuvre concrète et quotidienne de la biosécurité : son appropriation par les gestionnaires locaux est la condition indispensable pour pérenniser les efforts accomplis. La rencontre des *Islanders PACA* à Saint-Honorat en novembre fut une occasion privilégiée de renforcer les liens entre acteurs et d'encourager les échanges de bonnes pratiques.

La présentation des résultats de la dératisation de Gargalu au **Conseil scientifique de Scandola**, au CSRPN de Corse en début d'année 2026, puis au **Conseil scientifique de PIM** au printemps 2026, permettrait de valoriser l'expérience corse et d'en partager les enseignements à une échelle méditerranéenne.





Figure 2424 Vue depuis la tour génoise de Gargalo à Scandola



Références

- ABOUCAAYA A. et al, 2012. Restauration écologique de la Réserve intégrale de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros, Var, France) et "état zéro" des suivis scientifiques : synthèse méthodologique. *Sci. Rep. Port-Cros natl. Park*, 26: 149-171. 24 pp.
- AGIR écologique, 2024. Suivi écologique 2024 de l'Ail petit Moly sur l'Île du Grand Rouveau (83). Rapport d'étude. Phares et Balises. 18 p.
- ARTUFEL M., 2021. Assistance aux activités de gestion de l'île du Grand Rouveau - Rapport PIM
- BOURGEOIS K., OUNI R., PASCAL M., DROMZEE S., FOURCY D., ABIADH A., 2013. Dramatic increase in the Zembretta Yelkouan shearwater breeding population following ship rat eradication spurs interest in managing a 1500-year-old invasion, *Biological Invasions*, 2013, 15, p. 475–482.
- BRASCHI J., 2021. Conséquences du contrôle d'espèces exotiques envahissantes sur la dynamique des assemblages d'araignées et de coléoptères de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros) : cas de la griffe de sorcière (*Carpobrotus*) et du rat noir (*Rattus rattus*). Thèse de doctorat. Aix-Marseille Université
- CHEMINÉE A., DIREACH L., ROUANET E., ASTRUCH P., GOUJARD A., BLANFUNE A., BONHOMME D., CHASSAING L., JOUVENEL J., RUITTON S., THIBAUT T., & HARMELIN-VIVIEN M., 2021. OPEN All shallow coastal habitats matter as nurseries for Mediterranean juvenile fish. *Scientific Reports*.
- CHEYLAN M., 1983. Statut actuel des reptiles et amphibiens de l'archipel des îles d'Hyères (Var, sud-est de la France). *Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, FR.*, 9 : 35-51.
- CHEYLAN, M., 2016. The extinction of the ocellated lizard *Timon lepidus lepidus* (Daudin, 1802) on the island of Porquerolles (Provence, France). *Boletín de la Asociación Herpetológica Española*, 27(2), 155-158.
- CHEYLAN M., & RIVIERE V., 2016. *Mise en place d'un suivi à long terme de la population de Phyllodactyle d'Europe, Euleptes europaea sur l'île du Grand Rouveau (Archipel des Embiez, Var, France)*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.33100.21123>
- CHEYLAN M., & RIVIERE V., 2018. Évaluation d'une méthode de suivi à long terme du gecko *Euleptes europaea* sur l'île du Grand Rouveau (archipel des Embiez, Var, France). *Revue d'Écologie (La Terre et La Vie)*, 73(4), 526-536. <https://doi.org/10.3406/revec.2018.1955>
- DEGIOVANNI A., 2023. Analyses de la distribution spatiale des espèces exogènes de Mezu Mare & analyses de la dynamique des végétations de la pointe de la Parata.
- DELAUGERRE M. & CHEYLAN M., 2012 - Observations et remarques sur l'herpétofaune des îlots de Provence (de Six-Fours à la Londe)
- DELAUGERRE M.-J., SACCHI R., BIAGGINI M., CASCIO P.-L., OUNI R., 2019 - Coping with aliens: how a native gecko manages to persist on Mediterranean islands despite the Black rat? *Acta Herpetologica*. 14(2), p. 89-100
- FOUCHARD M., 2013. *La biodiversité des petites îles de Provence-Côte d'Azur : éléments de synthèse en vue d'une stratégie régionale de conservation*. Rapport de stage, Master 2 Sciences de la biodiversité et écologie, Parcours EEGB. Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, 1-35, 1 vol. d'annexes : 1-22, 1 CD-Rom.
- GISOM, 2023. *Recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine (ROMN). Enquête 2020-2022. Résultats des suivis*. Office français de la biodiversité & Ministère de la transition écologique et solidaire, Paris, 61 p.
- GRAITSON E. & TAYMANS J., 2022 - Impacts des lâchers massifs de faisans de Colchide (*Phasianus colchicus* L.) sur les squamates (Reptilia Squamata)
- HELP Sarl 2020 d – Étude de faisabilité pour une dératisation durable de l'archipel des Sanguinaires. Partie 1 : Synthèse patrimoniale. CAPA, 66 p.

HELP Sarl 2020 d – Étude de faisabilité pour une dératisation durable de l'archipel des Sanguinaires. Partie 2 : Inventaire micromammifères. CAPA, 48 pp.

HELP Sarl 2024. Prospection préparatoire à la dératisation de l'archipel des Sanguinaires (Ajaccio-Corse) – Compte-rendu de mission, mai 2024

INITIATIVE PIM, 2023. Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux nicheurs des îlots satellites de Corse. OFB, Initiative PIM, 70 pp.

INITIATIVE PIM, 2019. Stratégie de lutte contre le Rat noir menaçant les oiseaux marins patrimoniaux des espaces insulaires de la région PACA. Agence Française pour la Biodiversité. 43 pages.

LOPEZ-DARIAS M., LOPEZ-GONZALEZ M., P. PADILLA D., MARTIN-CARBAJAL J. & C. PIQUET J., 2024 - Invasive black rats menacing endangered lizards

LORVELEC O., LE QUILLIEC P., FOURCY D., PASCAL M., 2014. L'éradication du rat noir d'îles méditerranéennes : une méthode intégrant piégeage et lutte chimique – IMBE – Parc national de Port-Cros – Bagaud – Séminaire de restitution et prospective – Aix en Provence, 16 décembre 2014

LOURDAIS O. & MIAUD C. (coord.) 2016 – Protocoles de suivi des populations de reptiles de France, « POPReptile 3 : Habitats & Gestion ». Société Herpétologique de France – version 2022.

MASSEMIN A., 2024. Impact des travaux et mesures de gestion sur les populations de *Phyllodactyle* d'Europe des îles du Grand Rouveau (Six-Fours-les-Plages, 83) et du Château d'If (Marseille, 13). Intérêt des gîtes artificiels pour les suivis de population. Mémoire de fin d'études, ENGEES, Agir écologique, Initiative PIM, 60 pp.

MEDAIL F., PAVON D., DIADEMA K., 2015. Flore et végétation vasculaires terrestres de l'île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes). *J. Bot. Soc. Bot. France* 69: 3-32.

MEDAIL F., 2017. Intérêt des petites îles de Méditerranée dans la compréhension des processus écologiques et évolutifs ; leur place dans la conservation de la flore littorale. *Scientific Reports of the Port-Cros National Park*, 31 : 173-188.

MEDAIL F., 2022. Plant biogeography and vegetation patterns of the Mediterranean Islands. *The Botanical Review*, 88 : 63-129.

OFB, 2024 – Bilan des captures de Faisans sur l'île de St Honorat.

PARADIS G. & PIAZZA C., 2003. Végétation et flore de l'archipel des Sanguinaires et de la presqu'île de la Parata (Ajaccio, Corse), Bulletin Société Botanique du Centre-Ouest nouvelle série, 34 : 27-29.

PETIT Y. & HUGOT L., 2019. Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse – Cadre méthodologique – Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales, Tome 1. Conservatoire Botanique National de Corse / Office de l'environnement de la Corse, 29p. + 1 Annexe

PETIT Y., 2023 Protocole de suivi de végétation sur le Grand Site Iles Sanguinaires – Pointe de la Parata, étude de la résilience du milieu après les opérations contre les EVEC. Cons. bot. Nat. de Corse / OEC. 8p

PONEL P., CORNET M., MATOCQ A. et OGER P., 2015. *Coléoptères et autres Arthropodes des îles de Lérins (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes)*. Note naturaliste initiative PIM - octobre 2015.

PUCHALA J-B. & Croce N., 2018 - Bilan des suivis et des opérations de captures de faisans sur Saint Honorat, DRE, Unité Petite Faune Sédentaire, DIR PACA Corse, Cellule technique

RENET J. & MARTINERIE G. 2011 – Compte rendu de prospections herpétologiques dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes. Recherche du *Phyllodactyle* d'Europe *Euleptes europaea* en milieu continental et insulaire. Îles des embiez, Cap sicié, presqu'île de Giens et îles de Lérins. Rapport interne Cen-PaCa. 31 p.

RIVIERE V., 2013 - Inventaire herpétologique de l'île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes)

RIVIERE V., AUDA P., CHEYLAN M., DAMERY C., Ugo J., 2016. Restauration écologique de l'île du Grand Rouveau (Var) ; Bilan de 4 années d'intervention ; Perspectives. Initiative PIM, Note naturaliste, 65 p.

SANTELLI J-F. et al., 2017. Document d'Objectifs Natura 2000 - Sites FR9402017 Golfe d'Ajaccio et FR9410096 Iles Sanguinaires et Golfe d'Ajaccio – Tome 2 : Programme d'Actions – Préconisations et financements des mesures de gestion. Agence Française de la Biodiversité, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement région Corse, Préfecture Maritime de Méditerranée. 107p.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DES ÎLES SANGUINAIRES ET DE LA POINTE DE LA PARATA, 2024. Evolution de la population reproductrice de cormorans huppés 2019-2022. 4 pp.

TRAVICHON S. 2004. Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR9410096, ZPS des Iles Sanguinaires ; CPIE APIEU Ajaccio/ DIREN de Corse : 37 p + annexes

THEME A., VANNESSON R. & MAYOT P., 2006 - Le conservatoire des souches de Faisan commun à l'ONCF

UGO J., 2015. Suivi de la végétation après éradication des griffes de sorcières sur l'île du Grand Rouveau. Compte rendu d'intervention. Rapport PIM, 10 p.



Annexes

- 1.** Annexe 1 – Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse. Initiative PIM. 2024.
- 2.** Annexe 2 – Tableau de synthèse des missions de terrain dans la Réserve naturelle de Scandola
- 3.** Annexe 3 – Rapport de prestation de février à avril 2024 (Isulae)
- 4.** Annexe 4 – Demande d'autorisation temporaire d'accès dans la réserve naturelle de Scandola. Suivis post-dératisation des îlots de Gargalu et Garganellu. Initiative PIM.
- 5.** Annexe 5 - Arrêtés Scandola 2024
- 6.** Annexe 6 : Avis favorable du PNRC du 19/08/2025 et Arrêté 21-2025-09-15-00004 du 15 septembre 2025
- 7.** Annexe 7 – Faggio, G. 2024. Bilan 2024 de la reproduction du Puffin de Scopoli sur l'île de Gargalu (RN Scandola). Office de l'Environnement de la Corse.
- 8.** Annexe 8 – Faggio, G. 2025. Bilan 2025 de la reproduction du Puffin de Scopoli sur l'île de Gargalu (RN Scandola). Office de l'Environnement de la Corse.
- 9.** Annexe 9 : Données de suivi de M.Delaugerre 2025
- 10.** Annexe 9bis : Rapports herpétologiques M.Delaugerre 2024 et 2025
- 11.** Annexe 10 – Biophonia. 2024. Rapport acoustique de Gargalo et CR de déploiement
- 12.** Annexe 11 – HELP sarl. 2023. Tentative d'éradication du rat noir (*Rattus rattus*) de l'île Garganellu et limitation du rongeur sur l'île Gargalo – Corse du sud. Rapport technique.
- 13.** Annexe 12 – HELP sarl. 2024. Contrôle post-dératisation suite à la tentative d'éradication du rat noir (*Rattus rattus*) de l'île Garganellu et à la limitation du rongeur sur l'île Gargalo – Corse du Sud. Rapport technique
- 14.** Annexe 13 - HELP Note méthodologique biosécurité
- 15.** Annexe 14 - HELP, 2024 protocole biosécurité RNS
- 16.** Annexe 15 : Données de suivi de biosécurité 2024 – 2025

